

## **Pour être libre, faut-il ne pas obéir ?**

### ***Une introduction (parmi d'autres possibles)***

**[analyse et problématisation du sujet]** Un esclave qui obéit à son maître n'est pas libre : il ne fait pas sa volonté mais la volonté d'un autre et on peut ainsi dire qu'il est aliéné puisqu'il ne peut pas se reconnaître dans ce qu'il fait sous la contrainte. Il semble donc de prime abord que la liberté entre en contradiction avec l'obéissance : obéir, n'est-ce pas être un objet plutôt qu'un sujet ? Ne suis-je pas désapproprié de ma propre existence dès lors que je n'en suis plus au principe mais qu'autrui oriente ma pensée et ma conduite ? Néanmoins, un individu qui ne serait soumis à aucun pouvoir et qui ne réglerait son existence sur aucun principe ne paraît pas non plus libre : celui qui s'adonne à sa colère et commet un crime passionnel, désobéissant tant au droit positif (la loi de la société) qu'à la loi morale (le devoir) peut-il être dit libre ? Ne subit-il pas la force d'un désir auquel il ne peut s'identifier réellement ? Les remords ne sont-ils pas l'indice qu'il ne voulait pas réellement ce qu'il a fait ? On voit donc que l'obéissance et la liberté entretiennent des rapports équivoques : pour être libre, faut-il vraiment ne pas obéir, ou ne convient-il pas plutôt de choisir avec réflexion ce à quoi il faut obéir ? Toute obéissance est-elle aliénante, ou bien y a-t-il des formes d'obéissance qui, loin d'instituer une servitude, garantissent la liberté, tant individuelle que commune ?

**[annonce du plan]** Dans un premier temps, on cherchera à comprendre ce qu'est la liberté : la liberté exclut-elle tout rapport à la loi, ou au contraire n'y a-t-il de liberté que régulée par des devoirs et des obligations ? Dans un deuxième temps, on montrera que, si la liberté n'exclut pas l'obéissance, il convient néanmoins de déterminer les conditions d'une obéissance qui ne mettrait pas en péril la liberté : à quoi faut-il obéir pour ne pas être esclave ? Enfin, on interrogera la légitimité d'une désobéissance : si la liberté consiste à obéir, n'y a-t-il pas des situations où elle conduit au contraire à désobéir ? Si oui, pourquoi ?

### **1. La licence est-elle une liberté désirable ?**

#### **1.1. La liberté licencieuse dissimule une aliénation passionnelle : Platon, République IX**

#### **1.2. La liberté licencieuse condamne la société à une servitude généralisée**

**1.3. Transition :** pour être libre, il faut donc obéir, puisque la licence aliène l'individu à ses désirs, et annule la liberté commune en société. Mais obéir, n'est-ce pas s'exposer au péril de la soumission au pouvoir arbitraire d'un tyran ? N'y a-t-il pas des formes d'obéissance qui instituent des rapports de servitude, c'est-à-dire de maître à esclave ? Comment obéir sans être asservi et dominé par une volonté étrangère qui me contraint à n'être plus qu'objet et non sujet de mon existence ?

### **2. A quelles conditions l'obéissance ne menace-t-elle pas la liberté ?**

**2.1. Il ne faut pas obéir à quelqu'un mais à la loi en tant qu'elle résulte de la délibération de la volonté générale, guidée par la raison et non par les désirs. L'Etat doit être démocratique et non tyrannique : quand j'obéis à la loi de la société, je n'obéis pas à un maître mais à un chef qui ne fait que représenter la volonté du peuple**

**2.2. La loi n'est pas extérieure à ma raison : je ne dois pas me rapporter aux lois comme à des règles transcendantales qui me contraindraient (j'obéirais alors par peur de la sanction et de la punition), mais comme à des règles immanentes qui m'obligent (j'obéis parce que ma propre raison se représente la légitimité de la loi). Il faut viser l'autonomie plutôt que l'hétéronomie, grâce au passage de la minorité à la majorité.**

**2.3. Transition :** pour être libre, il faut donc s'obéir à soi-même, c'est-à-dire être gouverné par sa raison législatrice et prescriptive, qui produit tant des devoirs moraux que des obligations sociales. Dès lors, si c'est à ma raison que je dois obéissance parce qu'elle me fait me représenter ce qui est juste et bien, ne faut-il pas parfois désobéir ? N'y a-t-il pas des limites à l'obéissance ?

### **3. Ne faut-il pas parfois désobéir ?**

**3.1. Je dois examiner avec ma raison les lois de la société afin de vérifier que ce qui est légal est aussi légitime**

3.2. La désobéissance civile est justifiée dès lors que la loi que la société m'ordonne est illégitime : je dois manifester ma liberté et m'opposer à une loi que je juge en conscience injuste (exemple : les résistants ont désobéi au pouvoir pétainiste pendant la seconde guerre mondiale).